

Conseil d'établissement


Réunion 2022-2023-04

Date : Le mardi 31 janvier 2023
Heure : À 19 h
Endroit : Salon du personnel de l'école des Écrivains

Procès-verbal

Personnes présentes : Messieurs Guillaume Desrosiers-Bellemarre et Monsieur Sylvain Bilodeau sont présents ainsi que mesdames Catherine Côté, Cindy Bédard (substitut avec droit de vote), Nadine Vézina, Catherine Frenette, Marie-Ève Blais, Nancy Flamand, Marie-Hélène Roy

Personnes absentes : Mme Fernanda De Lima Bertolini et Mme France Maurice sont absentes.

| |
|--|
| 1. MOT DE BIENVENUE ET VÉRIFICATION DU QUORUM |
| M. Bilodeau salue les membres, confirme le quorum et ouvre la rencontre. |
| 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR  |
| M. Bilodeau fait la lecture de l'ordre du jour et demande s'il y a des modifications à prévoir. Mme Bégin ajouterait le point consultation des élèves. Madame Cindy Bédard propose l'adoption de l'ordre du jour avec l'ajout demandé. Approuvé à l'unanimité CE: -22-23/25 |
| 3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 13 DÉCEMBRE 2022 |
| M. Bilodeau vérifie auprès des membres la conformité du procès-verbal. On souligne l'erreur dans le nom de famille de M. Desrosiers-Bellemarre et les présences et absences de mesdames Bédard et Maurice sont rectifiées. Madame Nadine Vézina propose l'adoption du procès-verbal suite aux corrections apportées. Approuvé à l'unanimité CE: -22-23/26 |
| 4. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DU 13 DÉCEMBRE 2022 |
| En lien avec la consultation de l'équipe sur le budget du conseil d'établissement, des précisions supplémentaires sont demandées. L'équipe aimerait savoir si un montant ou des achats ciblés ont été identifiés par le CE. Cela peut influencer les choix qui seront faits. Les membres du CE accordent la somme de 1 000\$ pour toutes les classes. Cette somme peut être aussi divisée par cycle, l'équipe fera une proposition à la prochaine rencontre. Les achats proposés pourront être faits suite à la présentation des demandes. Les enseignantes de 6 ^e année ont été surprises de la hausse des coûts de transport pour le camp. Mme Bégin propose que le CE accorde une somme pour soutenir les frais de transport vers le camp. Ils sont estimés à plus de 400\$. Madame Nadine Vézina propose l'adoption d'une somme de 200\$ pour contribuer au transport des élèves vers le camp, leur dernière activité au primaire. Approuvé à l'unanimité CE: -22-23/27 |

5. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun public.

6. POINTS DE DÉCISION OU DE CONSULTATION

6.1 Accueil des futurs élèves du préscolaire

Comme chaque année, l'équipe du préscolaire souhaite organiser une journée d'accueil pour leurs futurs élèves. Nous aimerions que les élèves de cette année puissent être en congé le 2 juin pendant que le personnel recevrait les élèves inscrits au préscolaire 4-5 ans pour l'année scolaire 23-24. Le service de garde serait disponible pour tous les parents ayant besoin de garde durant les heures de classe.

Il est proposé par Madame Marie-Ève Blais d'approuver l'activité comme demandé par l'équipe école.

Approuvé à l'unanimité

CE: -22-23/28

6.2 Balises des frais chargés aux parents

Annuellement, il est possible de faire des modifications aux balises des frais chargés aux parents. L'an dernier, nous avons travaillé avec les balises en pièces jointes. Les sommes allouées aux achats étaient les mêmes que l'année précédente. Il a été difficile pour certains degrés de pouvoir choisir le matériel désiré en respectant les sommes en raison des hausses importantes de tous les produits. Il est donc demandé de maintenir les encadrements, mais de permettre une hausse sur les frais chargés aux parents. Les cahiers d'exercices sont les produits qui ont connu la plus grande hausse l'an dernier.

Au point 5, les points doivent être lus comme suit :

Point 5.1.1 : une augmentation de 5 %

Point 5.1.2 : une augmentation de 5 %

Point 5.1.3 : une augmentation de 5%

Ces augmentations sont conformes aux exigences de l'article 77.1 de la LIP.

Il est proposé par M. Desrosiers-Bellemarre d'approuver la hausse des coûts maximaux suggérés par l'équipe en prévision de la préparation des factures scolaires.

Approuvé à l'unanimité

CE: -22-23/29

6.3 Grilles-matières 2023-2024

Le conseil d'établissement doit approuver le temps alloué aux spécialités pour l'ensemble des élèves. Mme Bégin a consulté par sondage le personnel enseignant et 100% des répondants sont en faveur du statu quo au niveau des spécialistes.

Il est proposé par M. Bilodeau d'approuver le tableau en le nommant « temps alloué aux spécialités ».

Approuvé à l'unanimité

CE: -22-23/30

6.4 Consultation sur le plan engagement vers la réussite

Le Centre de services scolaire a fait parvenir le PEVR à tous les membres du personnel, des conseils d'établissement et la communauté via le site web. Une vaste consultation est en cours pour valider l'adhésion au projet. Le conseil d'établissement doit répondre au sondage d'adhésion par une seule voix, mais les parents et le personnel peuvent répondre individuellement si cela est leur volonté. Il est donc possible de répondre différemment selon la posture occupée lors de la réponse. Nous répondons en groupe aux questions posées dans le questionnaire.

Il est recommandé par Mme Côté de faire suivre les réponses du sondage choisies à majorité par les membres

du conseil.

Approuvé à l'unanimité

CE: -22-23/31

7. POINTS D'INFORMATION

7.1 Calendrier des sujets traités en conseil d'établissement

Mme Bégin dépose sa planification annuelle des sujets traités en conseil selon les moments de l'année. Elle peut varier selon les dossiers spéciaux ou l'avancée des travaux préparatoires.

7.2 Formation obligatoire des membres au conseil d'établissement @ [Formation obligatoire pour les membres des conseils d'établissement | Gouvernement du Québec](#),

Mme Bégin demande si des membres souhaitent des éclaircissements sur certains thèmes. Elle vérifie si les personnes n'ayant jamais fait la formation la suivent comme demandé par le ministre.

7.3 Mot de la responsable du service de garde

Mme Flamand partage le succès de l'activité aux Remparts tant par la prestation des élèves que par la mobilisation des parents à participer à l'événement. Très belle expérience! Nous recevrons une ristourne d'environ 2 400\$ à partager entre la musique et le service de garde.

La tarification pour 2023-2024 n'est pas encore déterminée. Nous attendons les recommandations du Centre de services scolaire.

Mme Flamand aimerait organiser une sortie aux Pee-Wee le vendredi 17 février. Les membres présents acceptent que certains enfants partent en après-midi avec des parents et des éducateurs du service de garde.

Mme Flamand propose l'adoption de la sortie aux Pee-Wee avec du personnel de service de garde.

Approuvé à l'unanimité

CE: -22-23/32

7.4 Mot de la direction

Nous avons vécu une évacuation d'urgence lors d'une réparation de la salle mécanique. Le tout s'est bien déroulé, le personnel était prêt et a accompagné judicieusement leur groupe. Les élèves ont collaboré et sont restés calmes. Nous avons profité de cette situation pour raffiner certaines choses dans nos procédures d'urgence (prévoir des talkies-walkies pour la secrétaire et la direction, certaines clés en double et processus d'hébergement selon le moment de la journée).

Nous avons débuté les travaux sur le projet éducatif en équipe-école. Les parents seront consultés dans les mois à venir.

7.5 Mot de la présidence

Monsieur Bilodeau remercie Madame Bégin pour la communication rapide suite à l'évacuation d'urgence. Tout était clair et rassurant pour tous les parents.

Monsieur Bilodeau demande s'il serait possible d'insérer dans l'INFO PARENTS quelques capsules de ce qui se parle au Conseil d'établissement. Les membres sont tous en accord, très bonne idée !

7.6 Mot du représentant au comité de parents

Mme Bertolini De Lima est absente. Elle a toutefois envoyé quelques notes :

Médaille de la persévérance

Nous avons encore du temps pour les mises en candidatures aux médailles de la persévérance.

18 février à Lévis - Journées de mobilisation dans la province (sont prévues 6 dans l'année) :

- Pas de frais d'inscription
- Le frais pour les dîner de \$25 seront remboursés

Journée des parents le 1^{er} juin

- 4 niveaux des reconnaissances à remettre aux parents qui s'impliquent dans notre école.
- Nous pouvons choisir n'importe quelle quantité des parents à remercier, parce que seront des certificats reçus par courriel sans aucun coût.
- Le CE doit envoyer la résolution d'inscription avant le 15 avril.

Lors du prochain CE, nous pensons souligner l'implication de certains parents qui s'impliquent dans l'école.

Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027 :

- Période de consultation: 25 janvier au 06 mars 2023.
- L'outil de consultation sera le même pour tous.
- Adoption finale le 16 mai et l'application en juin.
- Pour l'outil de consultation le CE doit répondre 1 fois, par contre tous les membres du CE doivent répondre individuellement en tant que parent.

8. AUTRES POINTS

8.1 Verdissement de la cour d'école <https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/programmes-subventions/environnement/appel-projet-verdissement.aspx>

Monsieur Bilodeau propose de faire les démarches auprès de la Ville à savoir quels sont les projets et comment il est possible d'obtenir des subventions pour un tel projet.

Approuvé à l'unanimité

CE: -22-23/33

8.2 Consultation des élèves

Le Centre de services scolaire a sollicité la participation des comités d'élèves pour le PEVR. Les visées étaient davantage au secondaire, mais Mme Bégin valide si elle peut consulter le CVE en expliquant aux élèves la démarche et l'intention.

M. Bilodeau propose que Mme Bégin consulte les élèves.

Approuvé à l'unanimité

CE: -22-23/34

9. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RÉUNION

Mardi 21 mars à l'école des Écrivains.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée à 20 h 46 par Marie-Hélène Roy.

Approuvé à l'unanimité

CE: -22-23/35

Catherine Bégin, directrice